

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L' Abeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 3 AVRIL 1851.

No. 19

ARMÉE ANGLAISE.

L'armée Anglaise, comme toutes celles de l'Europe aujourd'hui, se divise en Cavalerie, Infanterie proprement dite, Artillerie, Génie et Troupes de mer (*Marines*).

CAVALERIE.

On comprend sous le nom général de Cavalerie, les troupes qui combattent à cheval. On divise la Cavalerie en Cavalerie pesamment armée et Cavalerie légère. Dans la première les hommes doivent avoir 5 pieds et 10 pouces et au dessus, dans la seconde 5 pieds et 8 pouces et au dessus. La Cavalerie pesamment armée porte des cuirasses et ordinairement des casques métalliques; ses armes offensives sont une carabine, des pistolets et une épée. La Cavalerie légère est armée de très-petites carabines, de pistolets et de sabres. On appelle Dragons une espèce de Cavalerie légère propre à combattre également à cheval et à pied. Les Hussards sont aussi une espèce de cavalerie légère employée ordinairement pour protéger les convois, reconnaître l'ennemi, fourager et faire la patrouille. Les Lanciers sont armés de longues lances destinées à charger l'Infanterie; un petit drapeau qui flotte à l'extrémité de ces ences sert à épouvanter les chevaux, et à donner aux lanciers l'avantage sur les cavaliers autrement armés.

Organisation de la Cavalerie. 50 hommes de Cavalerie forment une compagnie. Chaque compagnie compte trois officiers: le capitaine, qui la commande, est responsable de tout ce qui regarde le service; il doit veiller à ce que les habits et les armes de chaque homme soient en bon ordre, à ce que leur paye et leur ration soient régulièrement fournis; le lieutenant, qui aide le capitaine et le remplace en cas d'absence; enfin le cornette, qui aide les deux précédents dans l'exécution de leurs devoirs et qui commande les détachements de la compagnie employés à des services particuliers.

Outre ces officiers, il y a encore dans chaque compagnie 4 sergents et 4 caporaux. Les premiers ont pour principaux devoirs d'exercer et d'instruire les nouvelles re-

crues, de servir de guide aux soldats dans les évolutions, de commander les petits détachements &c. Les seconds remplissent la plupart des devoirs du soldat et commandent les plus petits détachements en l'absence du sergent. Chaque compagnie de cavalerie a son trompette.

Deux compagnies de cavalerie forment un escadron, et quatre escadrons, un régiment. Le régiment est commandé par un Colonel, qui a sous lui un Lieutenant-Colonel et un Major. Le Colonel a autorité sur les officiers comme sur les soldats du régiment; il donne tous les ordres nécessaires pour l'exécution du service du régiment; il est chargé de pourvoir à l'habillement des hommes qui le composent &c. Le Lieutenant-Colonel aide et remplace le Colonel. Le Major surveille les exercices du régiment, et, dans les parades ou le combat, il fait exécuter les ordres du Colonel. C'est encore lui qui règle la distribution des officiers et des soldats pour les services particuliers.

Outre ces officiers, il y a encore, dans chaque régiment un Paye-Maitre, un Adjudant, un Quartier-Maitre, un Chirurgien, un ou deux assistants Chirurgiens et un Chirurgien vétérinaire. Les trois premiers sont ordinairement des Lieutenants. Le Paye-Maitre doit payer les officiers et les soldats &c; c'est le trésorier du régiment. L'Adjudant est chargé (sous les ordres du Major) de tout ce qui a rapport à la discipline du régiment; c'est lui qui promulgue les ordres donnés par les officiers supérieurs, et qui les entre et les signe dans le livre appelé *Orderly-book*. Il règle encore le placement des gardes, la distribution des munitions &c. Le Quartier-Maitre fait distribuer la ration aux soldats, a le soin des effets du régiment et de ceux qui sont destinés aux hommes qui le composent. Il distribue les habits, et veille à ce que les appartements et les meubles soient en bon état dans les casernes. Le titre des autres fait assez connaître leurs fonctions.

Dans chaque régiment il y a encore un Sergent-Major, dont la charge est de faire exécuter, sous les ordres des officiers, et particulièrement du Major et de l'Adjudant, les exercices militaires de chaque

jour. Il y a aussi un Sergent-Quartier-Maitre sur lequel le Quartier-Maitre du régiment se décharge de certains détails de son emploi.

Chaque cavalier est obligé de prendre soin de son cheval. Il doit lui donner, aux heures réglées, la quantité de nourriture déterminée, le nettoyer et l'exercer. Un officier qu'on appelle *Riding-Master*, et qui est ordinairement un lieutenant, est chargé de la surveillance générale des hommes du régiment sous ce rapport.

Dans la cavalerie et l'infanterie, les officiers d'un régiment se divisent en *Field-officers*, ce sont le Colonel, le Lieutenant-Colonel et le Major; en *Regimental-officers*, ce sont les Capitaines, les Lieutenants et les Enseignes ou Cornettes; en *Staff-officers*, ce sont le Paye-Maitre, l'Adjudant, le Quartier-Maitre, les Chirurgiens et le Chapelain, s'il y en a un. On appelle sous-officiers ou officiers non commissionnés les sergents et les caporaux.

Chaque régiment de Cavalerie a deux drapeaux qu'on appelle cornettes; ces cornettes sont portées par des officiers de même nom. Un certain nombre de sergents entourent toujours ces drapeaux.

Les régiments de Cavalerie ont chacun une bande de musiciens de 20 hommes, qu'on appelle *Band-band*, parcequ'en effet les musiciens qui la composent ne font usage que d'instruments de cuivre.

La Cavalerie de l'armée anglaise se compose maintenant—1o. de deux régiments de Gardes-du-corps (*Life-guards*); ce sont des cuirassiers portant armures et casques métalliques; leur habit est rouge avec parement, et revers bleus; leur pantalou est bleu, comme dans tous les régiments de Cavalerie; 2o d'un régiment de Gardes-à-Cheval (*Horse-Guards*); ce sont aussi des cuirassiers; ils portent l'habit bleu avec parement et revers rouges; 3o de 7 régiments de Dragons de la Garde; ils portent l'habit rouge avec parement et revers bleus, noirs, blancs, jaunes &c. &c. différents dans chaque régiment; 4o de 17 régiments de dragons légers, dont le 7ième,

le 8ième, le 10ième, le 15ième sont des Hussards; le 9ième, 12ième, 17ième, des Lanciers. L'habit de ces régiments est rouge ou bleu, le plus ordinairement de cette dernière couleur. Les parements et les revers sont différents dans les différents régiments, et dans toute la cavalerie, la housse de la selle est toujours de la couleur des parements.

INFANTERIE.

On comprend sous le nom général d'infanterie toutes les troupes qui combattent à pied. Dans un sens plus restreint, cette expression ne désigne que les gardes à pied et les régiments de ligne. C'est dans ce dernier sens que je la prends ici. On ne reçoit pas dans l'infanterie d'hommes difformes, ni qui aient moins de 5 pieds et 6 pouces; et pour être admis dans un régiment des gardes, il faut avoir au moins 5 pieds 10 pouces.

Organisation de l'Infanterie. La plus petite division de l'Infanterie est une compagnie: elle se compose de 100 hommes. Chaque compagnie a son Capitaine, son Lieutenant et son Enseigne; le grade de ce dernier correspond à celui de Cornetto dans la Cavalerie. Les devoirs de ces officiers sont absolument les mêmes que ceux que j'ai détaillés, en parlant des officiers de même grade dans la Cavalerie. Il en est de même des devoirs des sergents et des Caporaux. Ces derniers pourtant, dans l'Infanterie, sont spécialement chargés de relever les sentinelles. Dans chaque compagnie, il y a deux trompettes, un fifre et un tambour.

Dix compagnies forment un bataillon, et un ou deux bataillons, et quelquefois plus, forment un régiment. Un régiment est commandé par un Colonel, qui a sous lui au moins autant de Lieutenants-Colonnels et de Majors qu'il y a de bataillons dans son régiment. Le nombre des Paye-Maitres, Adjudants, Quartiers-Maitres, et Chirurgiens est aussi le même que celui des bataillons qui composent le régiment. Tous ces officiers ont les mêmes devoirs que ceux que j'ai indiqués pour la Cavalerie. Les régiments de l'Infanterie ont aussi deux drapeaux portés par des Enseignes.

Les nombres d'hommes que j'ai donnés tant pour les compagnies de l'Infanterie que pour celles de la Cavalerie, et le nombre de Compagnies que j'ai dit composer chaque régiment, ne sont correctes qu'autant que les corps sont complets, ce qui n'a pas lieu ordinairement en temps de paix, il s'en faut de beaucoup. Il est bon de remarquer que, depuis un assez grand nombre d'années, la charge de Colonel, dans les régiments d'Infanterie et de Cavalerie, est ordinairement donnée à un officier général, qui ne fait guère que recevoir la

page, le Lieutenant-Colonel faisant sa besogne.

Les fifres et les tambours de toutes les compagnies du régiment forment une bande sous les ordres du Tambour-Major. Il y a dans chaque régiment une autre bande dont les musiciens sont payés par le gouvernement, habillés et fournis d'instruments par le Colonel, pourvu qu'ils ne soient pas plus de vingt. S'ils dépassent ce nombre, ce sont les officiers du régiment qui habillent et paient ceux qui sont en sus de ce nombre; ce sont eux aussi qui leur fournissent les instruments. Cette bande est sous les ordres immédiats d'un sergent qui a ordinairement sous lui un ou deux caporaux.

Dans chaque bataillon de l'infanterie il y a une compagnie qu'on appelle compagnie des Grenadiers, et une autre qu'on appelle compagnie légère. On choisit pour la première les hommes de plus haute taille du régiment, et pour l'autre les hommes les plus agiles.

L'Infanterie se compose actuellement d'un régiment de *Grenadier-Guards*, de trois bataillons; d'un régiment de *Coldstream-Guards* de deux bataillons; d'un régiment de *Scots Fusilier-guard* de deux bataillons, de 99 régiments de ligne dont le 1er et le 60ème sont de deux bataillons, tous les autres ne se composent que d'un seul; d'une brigade de Carabiniers; de trois régiments au service de la compagnie des Indes Orientales, et de quelques autres régiments levés pour le service particulier de quelques unes des colonies.

Les armes de l'Infanterie, les Carabiniers exceptés, sont pour les soldats, les caporaux et les sergents le fusil et la baïonnette; et pour les officiers, le sabre. Les Carabiniers ont la carabine et l'épée. Tous les régiments de l'Infanterie, à la réserve de ces mêmes Carabiniers, portent l'habit rouge; le pantalon des régiments de ligne est gris, celui des gardes est bleu foncé; le pantalon et l'habit des Carabiniers sont verts foncés; les soldats des gardes sont habillés beaucoup plus richement que ceux des régiments de ligne. Les régiments composés de Montagnards d'Écosse, portent, au lieu de pantalon le *kilt* [espèce de petite jupe] et les *hoses* [bas par carreaux rouges et blancs.]

(à continuer.)

L' ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 3 Avril 1851.

D'après les nouvelles apportées par le dernier steamer, il est évident que le ministère Russell ne peut vivre longtemps. Il a

encore éprouvé une défaite sur une question sans importance, mais dans une chambre au complet. Lord John Russell a fait des efforts inutiles pour rallier ses amis politiques autour de lui. Il est blâmé par les protestants d'avoir modifié son bill, et les catholiques n'en continuent pas moins à se récrier contre l'injustice de cette mesure.

Mais il n'est pas réservé aux Catholiques seuls de s'élever contre le bill des titres ecclésiastiques. Le comte d'Aberdeen, un de ceux que Sa Majesté avait mandé pour former un nouveau ministère, s'est exprimé ainsi dans la Chambre des Lords:

“ De tout temps, il a été extrêmement difficile de donner un caractère criminel à des actes indifférents en eux-mêmes, surtout lorsque ces actes prennent la forme d'un devoir religieux. La conscience et l'opinion sont au-dessus de votre législation. Vous pouvez persécuter; mais ce sera inutilement. Depuis deux cents ans, en effet, nous avons poursuivi et tourmenté, comme nous l'avons voulu, nos compatriotes catholiques; qu'en est-il résulté? Que leur nombre s'est accru. Je ne pense pas d'ailleurs que la prise de titres dont on a fait tant de bruit, ait vicé aucune de nos lois, à moins que ce ne soit, ce dont je doute encore, quelqu'un de ces textes barbares tombés en désuétude et qui continuent à déshonorer nos statuts. ”

Le comte d'Aberdeen, après avoir dit qu'il ne voyait aucune raison de s'immiscer dans la liberté religieuse de ses compatriotes catholiques, ajoute:

“ Il est vrai que le noble Lord chargé de former un ministère (Lord John Russell) nous a proposé des changements et des modifications au bill dont je parle, et auquel j'étais particulièrement opposé; mais bien que ces changements eussent pu faire disparaître quelques-unes de nos objections aux dispositions de la mesure, elles eussent sans doute excité une grande désapprobation parmi ceux qui représentent le sentiment populaire soulevé par les actes de la cour de Rome, tandis que, d'un autre côté, ce qui serait resté du bill n'aurait pas manqué d'être regardé comme injuste, oppressif et agressif pour la partie considérable de nos compatriotes catholiques romains. Nous ne pensâmes pas, en conséquence, devoir prendre part à un acte dont nous n'attendions aucun bon résultat, tandis que nous étions convaincu qu'il serait fécond en mauvais. ”

L'orateur expose ensuite les raisons pour lesquelles il a refusé la tâche de former un cabinet; et il a terminé par la phrase suivante:

Je n'aurais eu aucun espoir de réussir à faire prévaloir mes opinions que je suis dé-

terminé à soutenir, parce que je crois que la mesure proposée allumera un incendie de discordes dans le pays, et accroîtra inévitablement les animosités religieuses déjà trop umères et trop animées."

Sir James Graham n'est pas moins explicite dans son discours à la Chambre des Communes.

" Il me reste, dit-il, à parler du bill des titres ecclésiastiques, que mes devoirs publics, comme je les comprends, ne me permettent pas de soutenir, par ce qu'il opprimerait les sujets catholiques romains de Sa Majesté, et démentirait la politique suivie depuis trente ans par nos hommes d'Etat les meilleurs et les plus sages.

"... Nous n'avons pu nous entendre avec Lord John Russell, qui consentait à modifier son bill, mais non à l'aba donner, par ce qu'il le regardait comme nécessaire au bien public. Cette difficulté, la seule réelle, a été pour nous tous insurmontable."

Le non du siege *in partibus* de Mgr. le coadjuteur n'est pas, comme le disait l'*Ami de la Religion*, Troa mais bien TLOA, évêché suffragant de Myre en Lycie. Le ci-devant titulaire de cet évêché est l'évêque actuel de Liverpool; et l'archevêque de Myre est Mgr. Garibaldi, nonce apostolique en France. Il est à remarquer que les évêchés de Telmesse et de Sidyme sont suffragants de la même métropole.

Une lettre de Rome, datée du 23 février et arrivée aujourd'hui, donne ces nouvelles: " Mgr. le coadjuteur de Québec a été consacré aujourd'hui dans l'église des Lazarites par les mains du vénérable et saint Cardinal Franzoni, assisté de l'archevêque de New-York et de l'évêque de Marseille." Mgr. devait quitter Rome vers le 15 de mars à moins qu'il ne fût obligé de retarder son départ pour attendre le pallium de Mgr. l'Archevêque. Il espère être à Québec au commencement de juin.

Lord Elgin se propose, dit le *Mercury*, de visiter Québec vers le 15 mai.

La *Gazette* de Québec se dit informée, sur la meilleure autorité, que le parlement s'assemblera entre le 15 mai et le 1er juin.

Le pont suspendu de Queenston a été ouvert le 19 mars.

CALIFORNIE. Mgr. Alemani, évêque de San-Francisco est arrivé dans son diocèse au commencement de février. Il a nommé Mr. A. Janglois son vicaire-général.

Décédée à Sainte Anne de la Pérade, à l'âge de 49 ans, Dame Josephthe Gaudry, épouse de Sieur Olivier Marcotte, maître-meurier. Elle était mère de trois élèves de cette maison.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE. Le conseil municipal de Londres s'est assemblé le 13 mars, sous la présidence du lord-maire, et a voté une pétition qui doit être présentée par les schérifs aux deux chambres du parlement " contre l'agression récente du Pape de Rome et pour la préservation inviolable de la suprématie de la Reine et des libertés civiles et religieuses de ses sujets."

Le clergé de Londres et des environs, s'est assemblé le même jour; et, dans une résolution qu'il a votée, il prétend que le bill actuellement devant la chambre des Communes est insuffisant pour repousser " l'agression papale."

Sir George Seymour, commandant en chef de la station de l'Amérique-Septentrionale et des Indes-Occidentales, a arboré son pavillon, le 13 mars, à bord du *Cumberland*.

IRLANDE. Tous les archevêques et évêques d'Irlande ont adressé une lettre commune à leurs ouailles. Après avoir exposé dans cette lettre le but et les suites de la mesure de Lord John Russell, ils les exhortent à être fidèles observateurs de leurs devoirs, à montrer beaucoup de loyauté, de modération et de patience, et surtout à adresser de ferventes prières au Très-Haut, qui tient dans ses mains la destinée des nations. En leur recommandant d'avoir recours au ciel, ils ne prétendent cependant pas condamner l'emploi de moyens légaux, pour se soustraire à l'oppression.

On écrit de Dublin au *Times*, à la date du 13 mars: " Les assemblées ou les " démonstrations " pullulent comme les champignons après les ondées de pluie; et par manière de perpétuer l'agitation, le peuple de Limerick a fait les démarches préparatoires à la formation d'une " association catholique " en permanence " pour la protection de la liberté sans restriction des cultes, et pour l'appropriation des revenus de ce qu'on appelle l'église établie à des objets séculiers."

FRANCE. L'anniversaire de la révolution française s'est passé sans troubles. Dans plusieurs villes les autorités ont défendu les banquets et les républicains se sont soumis tranquillement. A Paris les représentants de la gauche ont assisté aux cérémonies religieuses qui ont eu lieu à Notre-Dame et à la Magdelaine, après quoi une immense procession de 200,000 personnes, d'après un journal, s'est rendue à la colonne de la Bastille. Le cortège était paisible, et les seuls cris proférés furent ceux de *Vive la République*. Dans l'après-midi, près de 100 membres de la *Montagne* dînèrent ensemble.

Les ministres ont déclaré, dans un comité de l'Assemblée législative, que le nombre de soldats, à Rome, pendant 1851, ne serait pas moindre que 10, 000 hommes de cavalerie, mais qu'ils ne pourraient pas dire quand cesserait l'occupation.

ROME. Les mauvais procédés des soldats romains à l'égard des troupes françai-

ses ont forcé le général Gémeau à prendre des mesures très-sévères contre ces faits de désobéissance. Voici un fait propre à faire juger de la démoralisation de ces troupes: Quelques dragons, qui faisaient le métier de voleurs de grands chemins, étant poursuivis par les gendarmes pontificaux, ont été repoussés dans les montagnes les bandes organisées dont on a tant de peine à arrêter les déprédations.

L'Évêque d'Orléans a fait présent à la fabrique de St. Pierre de Rome d'un ciboire enrichi de pierres précieuses, et tout-à-fait digne de figurer à côté de l'ostensoir offert au St. Père, il y a quelques mois, par les évêques de la province de Besançon.

Le curé de Genève, qui est maintenant à Rome a obtenu du St. Père 5,000 frs. pour la construction d'une nouvelle église que l'on construit dans la métropole du Calvinisme. D'autres personnages lui ont donné des sommes plus ou moins considérables. Le Cardinal Antonelli, secrétaire d'état, lui a fait don de 1,000 frs.

Le nombre des fidèles qui au commencement de ce siècle était à Genève de 500 s'est élevé à plus de 11,000.

S. A. le bey de Tunis a envoyé à Rome S. Exc. le baon Rasso, son secrétaire intime, pour féliciter le Saint-Père à l'occasion de sa rentrée dans ses États. Cet hommage aurait été rendu depuis longtemps, sans le choléra, qui sévissait dans les États du bey.

ESPAGNE. Le nouveau ministère se compose comme suit: M. Bravo Murillo, ministre des finances et président du conseil. M. Firmin Artelea, ministre de l'intérieur. M. Beltran de Lis, ministre des affaires étrangères. M. le général comte de Mirasol, ministre de la marine. M. Fernandez Negrelo, ministre de grâces et de justice. M. Gonzalez Romero, ministre des travaux publics. Tous les membres de ce ministère appartiennent au parti conservateur.

Le Pape vient d'envoyer à Madrid des cadeaux destinés à la Reine, au maréchal Narvaez et à M. Pidal. Parmi ces présents, se trouve une table en mosaïque, qui représente le temple de la Sibylle à Trivoli, encadré dans un semis d'oiseaux et de papillons, se terminant aux bords de la table par une guirlande de roses. On remarque encore un tableau en tapisserie exécuté par les élèves de l'hospice de Saint-Michel, d'après la Sibylle de Dominique et un modèle antique de l'obélisque de Flamininus.

ALLEMAGNE. Il paraît qu'on a résolu à Dresde de reconstituer la Confédération Germanique sur des bases nouvelles. Au lieu des 17 voix, dont se composait l'ancienne diète, la nouvelle est réduite à 11 voix, qui seront ainsi réparties:

L'Autriche avec tous ses Etats y compris les Etats Italiens, 2; la Prusse, 2; le Hanovre, 1; le Wurtemberg, 1; le royaume de Saxe, 1; la Bavière, 1; le grand duché de Bade et les deux Hesses, 1; Saxe-Cobourg, Saxe-Gotha, Saxe-Weimar, 1; Mecklenbourg-Schwerin et les autres petits Etats, y compris les villes anséatiques, 1. Total, 11 voix et 9 votans. La présidence de la diète appartiendra alternativement à la Prusse et à l'Autriche. La diète entretiendra une armée permanente de 130,000 hommes.

INSTRUCTION PUBLIQUE EN CANADA.

Le *Journal de Québec* nous fournit le tableau suivant qui constate les progrès de l'instruction publique en Canada :

BAS-CANADA.

Total des écoles élémentaires en 1849	2,410
“ “ modèles	75
“ des collèges et maisons catholiques de haute éducation	18
“ des enfants de 5 à 16 ans fréquentant les écoles élémentaires.	123,180
“ des étudiants dans les maisons de haute éducation, environ	3,500
Montant alloué aux écoles élémentaires	£ 14,500
“ accordé par le gouvernement pour maisons d'école	£ 39,511 0 6
“ payé par les habitants pour maisons d'école	£ 53,110 15 2
Nombre total des maisons d'écoles pour lesquelles un aide a été donné par le gouvernement	915

HAUT-CANADA.

Total des écoles élémentaires en 1849	2,871
“ “ modèles, normales, privées	159
“ “ collèges	7
“ académies et écoles de grammaire.	39
Grand total des établissements d'instruction	3,077
Enfants fréquentant les écoles élémentaires	138,465
“ “ privées, modèles	40,48
“ “ académies et écoles de grammaire	1,120
“ “ collèges et universités — — — — —	773
Grand total des étudiants et des élèves	144,406
Population adulte	725,879
Total des instituteurs et institutrices d'écoles élémentaires	3,209
Nombres des maisons d'école	2,973
Instituteurs catholiques-romains	335
Total du salaire annuel des instituteurs	\$ 430,852

STEAMERS

QUI TRAVERSENT L'ATLANTIQUE.

La ligne anglaise, celle de M. Cunard, se compose maintenant des vaisseaux suivants :

	Longueur. pieds	Pouvoir chevaux	Tonnage
Africa	280	800	2,266
America	249	650	1,832
Asia	280	800	2,266
Cambria	217	500	1,423
Canada	249	650	1,832
Europa	249	650	1,832
Niagara	240	650	1,832

Deux autres vaisseaux de plus grandes dimensions sont en chantier ; l'un sera appelé le Persia et l'autre, l'Arabia. Outre ceux-là, Mr. Cunard a encore deux autres steamers plus petits. Un des grands vaisseaux quitte Liverpool et New-York deux fois par semaine pendant huit mois de l'année ; et une fois tous les quinze jours, pendant les autres quatre mois. Chaque steamer consomme environ 700 tonneaux de charbon dans le trajet de Liverpool à New-York ; et comme le charbon coûte une guinée à Liverpool, et £ 1 7 à New-York, il s'ensuit que la dépense pour le charbon s'élève à plus de £ 70,000 par année. Mr. Cunard reçoit du gouvernement la somme de £ 145,000, pour le transport de la malle.

La ligne Américaine, due à Mr. Colling de New-York, se compose de cinq steamers, dont chacun jauge 3,000 tonneaux, a 300 pieds de longueur et une machine de la force de 1,000 chevaux. Les noms de ces vaisseaux sont : l'Atlantique, le Pacific, l'Artic, le Baltique et l'Adriatic. Tous, à l'exception du dernier qui est encore sur les chantiers, ont traversé l'Atlantique.

GUTTA PERCHA. Avant 1844 le nom même de cette substance était inconnu aux commerçants Européens. Pendant cette année, il en fut expédié deux quintaux de Singapore, en Angleterre. Mais les exportations de cette espèce de gomme s'élevèrent en 1845 à 169 piculs (le picul vaut 133 lbs et un tiers) ; en 1846, à 5,634 ; en 1847, à 9,226 ; dans les sept premiers mois de 1848, à 6,788 piculs. On évalue à \$ 274,190 la valeur du gutta-percha exporté de Singapore en Angleterre pendant les quatre premières années.

Des tribus entières d'esclaves sont employés à la recherche de cette gomme. Quoique le gouvernement s'en soit arrogé le monopole, les Malais trouvent encore le moyen de faire pour eux un profit de 100 à 400 pour cent.

Depuis le 1er. jusqu'au 12 de juillet 1848, il a été importé 2,883 piculs à Singa-

pore. Le prix était d'abord de \$ 8 le picul ; il s'éleva jusqu'à \$ 24 ; mais en 1848 il était de \$ 13. Si les insulaires ont gagné à cette exportation, les arbres ont beaucoup souffert. Dans l'espace de 3 ans et demi 270,000 arbres, appelés *tabans*, ont été abattus pour se procurer la gutta percha.

ÉPISCOPAT CATHOLIQUE.

Voici la statistique de l'épiscopat catholique au commencement de 1851. On compte :

En Europe : 6 évêchés suburbicaires, 78 évêchés soumis à la juridiction immédiate du Saint-Siège,—104 archevêchés, 419 évêchés suffragants, 25 délégations et préfectures apostoliques.

En Asie : 6 patriarchats,—6 archevêchés,—46 évêchés,—43 préfectures apostoliques.

En Afrique : 6 évêchés,—14 vicariats et préfectures.

En Amérique : 16 archevêchés,—85 évêchés, 10 vicariats.

In partibus : 5 patriarchats,—65 archevêchés,—211 évêchés.

Origine du Colin-Maillard. Jean Colin-Maillard était un guerrier fameux du pays de Liège ; il avait pris le nom de Maillard parceque, dans les combats, il s'armait de préférence d'un maillet, dont il se servait en fort et vigoureux champion. Ses exploits lui méritèrent l'honneur d'être fait chevalier, en 999, par Robert, roi de France. Dans la dernière bataille qu'il livra à un certain comte de Louvain, il eut les deux yeux crevés ; mais, guidé par ses écuyers, il ne cessa de se battre tant que dura l'affaire qui était engagée. On assure que c'est à la suite de cet événement que le jeu du Colin-Maillard fut inventé.

ACROSTICHE.

Plussez de poètes frivoles,
 Miment sans l'aveu d'Apollon,
 Et vont se fatiguer de leurs paroles,
 Sans que j'aie grossi l'escadron.
 Tu verras mon respect t'honorer du silence
 Cù l'on se tient devant les rois ;
 Ton mérite en dit plus que toute l'éloquence.
 Et ton nom seul plus que ma voix.

Le mot de la dernière énigme est TIGRE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibaudau.

P. A. MARMET, Gérant.